



## **Alain Carrupt - Discours congrès syndicom 2013**

### **Le monde du travail de demain a besoin d'un réseau social fort**

Chères et chers délégué·e·s

Le 3 décembre 2010 comedia et le Syndicat de la Communication ont décidé d'unir leurs destins. Ils ont commencé à écrire une page importante du syndicalisme suisse en donnant naissance à syndicom. Un nouveau syndicat qui a pour ambition d'être proche de ses membres, avec plus de poids et une grande capacité d'action syndicale et politique.

syndicom tient aujourd'hui le premier congrès de sa jeune histoire. L'occasion de faire un premier bilan mais surtout de regarder en avant, ensemble. La possibilité aussi de resserrer encore plus les liens entre les différentes composantes de notre syndicat.

### **Difficultés et défis de la période « post-fusion »**

Comme tous les observateurs avisés nous l'avaient annoncé, comme nous en étions aussi absolument conscients, la période post-fusion n'a pas été de tout repos. Choc de cultures différentes, unification de systèmes informatiques, mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des membres, déménagements, ouvertures de nouveaux secrétariats régionaux, création d'un nouveau journal, d'un nouveau site web, mises en place de nouvelles structures nationales, nouveau rôle des sections, constitutions de nouvelles équipes, attributions de nouvelles fonctions... Je pourrais encore prolonger la liste mais je me contenterai de mettre encore quelques éléments en évidence.

L'évolution négative du nombre de nos membres et ses conséquences financières nous préoccupent. Bien entendu nous savions que, comme lors de toute fusion, nous serions confrontés à des pertes importantes de membres, en général de l'ordre de 10%. Malgré nos efforts, notamment au niveau des régions, nous n'avons pas pu

éviter ce scénario. Ces pertes de membres ont un impact sur nos finances. Les deux premières années, nous avons équilibré nos comptes grâce aux réserves constituées pour la fusion. En 2013 et 2014 nous devons compter avec des pertes. Ces déficits étaient attendus et annoncés et sont tout à fait supportables. Cette situation ne saurait cependant perdurer. Le déficit structurel devra être réduit dès 2015 et l'équilibre de nos finances devra être atteint au plus tard à la fin de la législature qui commence aujourd'hui.

La syndicalisation n'a pas encore répondu à nos attentes et sera placée en tête de nos priorités. Nous devons et pouvons dans un premier temps stabiliser l'effectif de nos membres et dans un deuxième temps l'augmenter. Autre priorité absolue, le renforcement du dialogue et de la collaboration avec les sections. Nous nous sommes positionnés comme syndicat de branches et les branches jouent un rôle extrêmement important dans notre syndicat. En effet l'une des priorités d'un syndicat est la négociation de conventions collectives de travail et pour cela nous avons besoin de branches fortes et bien ancrées dans les entreprises. Cet ancrage n'est cependant possible qu'avec le concours des sections. Elles sont aussi un des éléments clés de notre organisation et leur rôle doit être revalorisé. Le projet allant dans ce sens et lancé quelques mois après la fusion a fait un constat clair et a préconisé une mesure importante : le renforcement du comité central par cinq représentant·e·s des sections. Cet élargissement a été décidé lors de la dernière assemblée des délégué·e·s et se concrétisera aujourd'hui par l'élection de ces cinq collègues.

## **Succès**

Ces trois dernières années ont aussi été marquées par des succès et des avancées décisives, notamment dans le domaine des conventions collectives de travail.

Le premier élément positif que j'aimerais souligner est que le 1<sup>er</sup> janvier 2011, malgré le chantier colossal de la fusion, syndicom était prêt à fonctionner syndicalement et politiquement. Evénement important aussi, dans les premiers mois d'existence de notre syndicat, l'intervention couronnée de succès de syndicom auprès de La Poste

afin de stopper des mesures restrictives dans le domaine de l'aide indirecte à la presse. La plus grande de nos branches soutenant efficacement une autre branche, un symbole fort après quelques mois d'existence ! Autre symbole fort, la solidarité interne exemplaire lors de la grève à l'imprimerie de la Basler Zeitung au début 2013. Des membres de la section bâloise des branches des télécoms, de la poste, de la presse et des collègues d'autres secrétariats régionaux alémaniques et romands ne se sont pas limités à venir manifester leur soutien mais ont aussi mis la main à la pâte pour l'organisation et le déroulement de cette grève. Par cette nuit glaciale, ce bel élan de solidarité a réchauffé le cœur du personnel et de plus d'un syndicaliste.

Durant cette période de trois ans syndicom a été actif sur tous les fronts. Autant dans la défense des droits individuels et collectifs de nos membres que dans les combats politiques touchant nos branches et ceux concernant l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Avec ses 16 secrétariats régionaux, notre syndicat s'est aussi rapproché de nos membres avec une meilleure couverture de notre territoire.

Je ne vais évidemment pas faire ici l'inventaire complet des succès remportés ces trois années, les différents rapports et le dernier journal les ont largement mis en évidence. Je voudrais toutefois souligner les percées enregistrées en matière de conventions collectives de travail.

Des conventions ont été conclues ou renouvelées avec SPS, Presto, Swisscom (y-compris cablex et swisscom IT services) sunrise, Local.ch et dans l'industrie graphique. A chaque fois les négociations, aboutissement de longues campagnes, ont permis d'obtenir de bons résultats en faveur de nos membres. A relever aussi les succès obtenus dans la plupart des négociations salariales. Sans oublier une première partie de campagne exemplaire dans le cadre du renouvellement de la CCT Poste.

## **Le monde du travail de demain a besoin d'un réseau social fort !**

J'ai eu l'occasion ces derniers mois d'échanger avec des syndicalistes européens et je peux vous assurer que les mesures d'austérité mises en œuvre dans divers pays d'Europe sont brutales et frappent lourdement les plus démunis. Mais aussi les classes moyennes ou ce qu'il en reste. Ce n'est pas un hasard si l'Union européenne, sous la pression notamment d'Angela Merkel et des partis de droite, a choisi l'austérité plutôt que la relance économique et la croissance ou tout simplement une meilleure répartition des richesses et des revenus. L'austérité permet de justifier le démantèlement des protections sociales et des droits des travailleuses et des travailleurs. L'austérité sert de prétexte à la privatisation des infrastructures et au démantèlement du service public.

Il est temps que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'Europe se dressent et disent un non résolu à cette politique inacceptable.

La Suisse n'est pas épargnée par cette politique. Je vous rappelle que dans notre pays une infime minorité possède plus que tout le reste de la population. Mais au lieu de corriger cette injustice, la droite s'applique à creuser encore plus le fossé entre riches et pauvres. Elle distribue des milliards de francs de cadeaux fiscaux aux riches et super-riches et essaie d'enterrer les protections et les droits des travailleurs et travailleuses. Et les citoyennes et citoyens se laissent trop souvent effrayer par ceux qui brandissent constamment la menace des licenciements, des délocalisations, des augmentations d'impôts ou la faillite des assurances sociales pour justifier le maintien de privilèges et préserver des abus.

Si nous voulons contrer cette évolution négative et contrer cette politique scandaleuse, nous devons être encore plus solidaires, nous devons renforcer nos rangs et redonner plus d'importance à l'action collective, tant au niveau suisse qu'international.

*Le monde du travail de demain a besoin d'un réseau social fort !*

Chères et chers Collègues,

Jusqu'à quand devons-nous constater qu'une minorité continue de s'en mettre plein les poches au détriment de l'emploi et des conditions de travail ?

Que les écarts salariaux continuent de se creuser ?

Que l'égalité salariale n'est toujours pas réalisée dans notre pays ?

Que des licenciements sont prononcés dans le seul but d'augmenter les profits ou le cours des actions ?

Que les attaques contre les rentes deviennent de plus en plus massives ?

Que les militantes et militants syndicaux sont mal protégés ?

Jusqu'à quand devons-nous accepter que le stress et les problèmes de santé des travailleuses et travailleurs augmentent sans cesse ?

Que l'épuisement au travail prend une ampleur sans précédent et qu'au lieu d'y remédier, la Confédération est prête à assouplir les dispositions réglant le contrôle du temps de travail ?

### **Jusqu'à quand ?**

Ce ne sont pas les politiciens ni l'économie qui donneront une réponse satisfaisante à ces questions. Cette réponse nous appartient, cette réponse vous appartient. C'est à nous de former un réseau social fort et de dire, tous ensemble : ça suffit ! Nous ne sommes plus disposés à accepter cette situation intolérable.

Nous voulons la sécurité de l'emploi, nous voulons des salaires plus justes, de bonnes conditions de travail, de meilleures rentes et un Etat qui garantisse l'équité sociale.

Nous demandons une meilleure protection des salarié·e·s par l'introduction et le renforcement des salaires minimums. Nous demandons une augmentation de 10 % des rentes AVS.

Chères et chers délégués,

Certains prédateurs ont été mis au pilori ces dernières années dans notre pays. Mais attention, les Jimenez, Ermotti, Dougan, Blocher et consorts ne sont que la pointe d'un iceberg impressionnant. Cette énorme escroquerie ne se réduit pas à quelques noms ! Aujourd'hui, la Suisse compte 11 586 personnes touchant un gros salaire, d'un demi-million de francs ou plus par an. C'est quatre fois plus qu'en 1997. 11 586 personnes qui gagnent plus d'un demi-million de francs par année et de l'autre côté plus de 400 000 qui gagnent moins de 4000 francs par mois. C'est un scandale absolu !

### **Les travailleuses et travailleurs méritent plus de respect.**

Les différentes offensives menées pour affaiblir la Loi sur le travail et ses diverses ordonnances, notamment en déréglementant les heures d'ouverture des commerces, ont été et sont une occasion de voir le respect qu'accordent les chantres du libéralisme aux travailleuses et travailleurs.

Nous l'avons dit haut et fort durant les dernières campagnes et nous le dirons encore lors des prochaines, car les attaques ne sont pas terminées : Les saucisses à rôtir ne sont pas notre priorité. Nous, nous plaçons l'être humain au centre de nos préoccupations. Les conditions de travail, la santé, la vie familiale et sociale passent avant l'achat de pizzas surgelées à trois heures du matin !

Nous continuerons à nous opposer aux attaques planifiées contre les conditions de travail et les assurances sociales. Nous dirons non dans les négociations, nous dirons non dans la rue, nous dirons non dans les urnes et chaque fois que cela sera nécessaire, nous dirons non par la lutte syndicale. Et nous dirons non par la grève s'il le faut.

Puisque j'évoque le respect, je tiens à dénoncer clairement l'initiative de l'UDC sur l'immigration de masse. Je dirai sans hésiter NON à cette initiative xénophobe et

vous invite à faire de même. Une résolution sur ce sujet sera traitée durant ce congrès.

### **Plus d'équité salariale !**

La lutte pour plus d'équité salariale dans notre pays doit continuer. Le refus de l'initiative 1:12 ne doit pas nous faire baisser les bras. L'initiative sur les salaires minimums de l'Union syndicale suisse, à laquelle syndicom participe très activement, commence déjà à porter de premiers fruits. Par exemple avec l'introduction pour la première fois de salaires minimums dans la CCT de l'industrie des machines.

Ou avec une première CCT pour les remontées mécaniques avec un salaire minimum horaire de 22 francs.

Avec aussi des relèvements des salaires minimums dans certains salons de coiffure, dans l'hôtellerie et la restauration, dans l'horticulture dans le canton de Schaffhouse, sans oublier chez Lidl et Aldi.

syndicom a inscrit la revalorisation des salaires minimums au centre des priorités de sa politique contractuelle. Différents succès importants ont déjà été obtenus récemment dans ce domaine.

Dans l'industrie graphique, nous avons réussi à faire augmenter les salaires minimums CCT au 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour les personnes non qualifiées (plus de 200 francs; nouveau 3800 francs) et pour les jeunes professionnels (plus de 200 francs; nouveau 4200 francs).

A Calex (filiale de Swisscom), le salaire minimum annuel a été fixé à 50'000 francs.

Dans la nouvelle CCT conclue avec Swiss Post Solutions SA, un salaire minimum annuel de 50 000 francs a été négocié – pour une semaine de 41 heures.

Enfin, une belle progression a été obtenue lors des négociations portant sur la nouvelle convention collective de travail du groupe Presto. Le salaire minimum a ainsi été relevé de plus de 4,1%.

La votation sur le salaire minimum aura lieu en mai ou septembre 2014. Syndicom s'engagera avec détermination dans la campagne et je vous invite toutes et tous à lutter avec nous et avec l'USS pour plus d'équité salariale et plus de respect pour les

travailleuses et travailleurs. Chacune et chacun a droit à un salaire décent en échange de son travail.

Je ne saurais clore ce chapitre sans exprimer ma colère envers la passivité du gouvernement en matière d'égalité salariale entre hommes et femmes. Je rejoins volontiers les déléguées du dernier congrès des femmes de l'Union syndicale suisse pour exiger que la loi soit enfin respectée. Il faut des contrôles stricts et surtout des sanctions exemplaires. Cette situation intolérable ne doit pas perdurer ! C'est une honte pour notre pays !

### **L'AVS doit être renforcée et non pas affaiblie !**

Le 20 novembre, le Conseil fédéral a mis en consultation son projet de réforme de la prévoyance vieillesse. Durant ce congrès, vous pourrez vous prononcer sur la stratégie de syndicom en la matière. Mais d'ores et déjà, je vous invite à dire NON à la plus forte baisse de rentes de tous les temps. Il n'est pas question d'affaiblir l'AVS ! bien au contraire, nous devons la renforcer.

Le Conseil fédéral a raison de vouloir traiter la prévoyance vieillesse et la prévoyance professionnelle en un seul paquet au lieu de – comme le demande la droite – relever d'abord l'âge de la retraite, baisser le taux de conversion et discuter ensuite d'autres mesures. Il a aussi raison de s'attaquer à la part trop importante de bénéfice que les assureurs privés prélèvent chaque année dans le portemonnaie des assuré·e·s. Mais il doit aussi s'attaquer aux frais administratifs abusifs imputés chaque année aux assurés et rentiers.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les assureurs privés facturent, chaque année, 467 francs de frais administratifs par assuré·e·s. Pour les retraité·e·s, 449 francs sont prélevés. C'est un véritable hold-up qui doit cesser au plus vite.

Il faut aussi mettre fin aux bénéfices indus dégagés par des primes excessives encaissées pour certaines prestations. Par exemple, les primes pour les prestations d'invalidité et de décès sont systématiquement trop élevées depuis des années. En



2012, les primes atteignaient 2,7 milliards et les rentes versées 1,4 milliard de francs. Là aussi le Conseil fédéral doit dire stop !

Oui donc au traitement global de la révision de la prévoyance vieillesse et professionnelle, oui à des règles plus strictes envers les assureurs mais non au contenu du paquet mis en consultation. Le gouvernement doit placer d'autres accents et renforcer l'AVS plutôt que l'affaiblir. Je me permets de citer l'USS à ce sujet :

« En baissant le taux de conversion du 2<sup>e</sup> pilier de 6,8 à 6 %, le Conseil fédéral propose la plus forte baisse de rentes de tous les temps, une baisse que l'amélioration de la quote-part d'excédents et les mesures compensatoires prévues ne sauraient compenser. Cette baisse du taux de conversion minimal serait deux fois plus importante que le vol des rentes massivement rejeté dans les urnes en 2010, par trois quarts des votant(e)s. L'USS ne peut accepter cette baisse drastique. En effet, le Conseil fédéral fait fi de la réalité que vivront les futurs retraité(e)s qui ont un revenu normal. Déjà basses, les rentes de vieillesse ne doivent pas diminuer encore plus, mais bien au contraire être augmentées, ainsi que le demande l'initiative populaire AVSplus.

Nous devons aussi rejeter avec vigueur le relèvement à 65 ans, sous prétexte d'égalité de traitement, de l'âge de la retraite des femmes. Oui à l'égalité de traitement, mais dans tous les domaines et pas par cette mesure à sens unique au détriment des femmes !

Chères et chers collègues,

Les syndicats constituent les organisations les plus importantes pour la défense des travailleuses et travailleurs et pour le progrès social. Ils ont aussi pour mission de faire évoluer positivement notre société. Leur force et leur capacité de faire changer les choses sont directement liées au nombre de leurs membres et à la volonté de mobilisation de leur base.

Soyons, soyez encore plus actifs. Et surtout syndiquez vos collègues de travail qui n'ont pas encore réalisé que seules la solidarité et l'action collective portent des fruits et permettent aux travailleuses et travailleurs de se défendre efficacement et d'améliorer leur situation. N'hésitez pas à les mettre face à leur responsabilité et à leur montrer que la voie de l'individualisme est une voie sans issue !

Un réseau social fort, composé de membres engagés et déterminés luttant pour la défense des droits collectifs et individuels de nos membres et de l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Un réseau social fort s'engageant avec succès dans les combats politiques pour une société plus équitable et plus ouverte.

*Ça c'est syndicom !*

Ce réseau n'est rien sans ses membres. Chacun d'entre eux, engagé ou passif, contribue à la solidité de l'ensemble.

Tu es syndicom, je suis syndicom, nous sommes syndicom. Ce réseau social fort, c'est toi, c'est moi, c'est nous.

*Ça c'est syndicom !*